

**2 MARIOTTES**  
Société civile immobilière au capital de 1 000 €  
Société en cours de formation au RCS de Versailles  
Siège social :  
(ci-après désignée la « **Société** »)

**PROCES-VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

**L'AN DEUX MILLE-VINGT QUATRE ET LE VINGT FEVRIER À 14 HEURES**

Les Associés de la Société se sont réunis ce jour en Assemblée Générale Ordinaire audit siège à 14 heures.

**SONT PRESENTS :**

Madame Annabel BENHAIM à concurrence de .....250 parts

Madame Camille ASKOLOVITCH à concurrence de .....250 parts

Monsieur Gallig DELCROS à concurrence de .....250 parts

Monsieur Zouhaire BOUAZIZ à concurrence de .....250 parts

Ci-après désignées ensemble l'« **Assemblée des Associés** »

La séance est ouverte sous la présidence de Madame Annabel BENHAIM (ci-après la « **Présidente de séance** »).

Tous les Associés étant présents, l'Assemblée peut valablement délibérer.

Madame la Présidente de séance déclare que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- **NOMINATION DU GERANT DE LA SOCIETE ;**
- **POUVOIRS**

**PREMIERE RESOLUTION**

**NOMINATION DU PREMIER PRESIDENT DE LA SOCIETE**

L'Assemblée des Associés décide de nommer aux fonctions de premier Gérant de la Société, et ce pour une durée illimitée :

**Monsieur Gallig Delcros**  
Né le 9 mars 1979 à cormeilles en parisis 95240  
De nationalité française  
Demeurant 22 boulevard victor hugo 78300 Poissy



Monsieur Gallig DELCROS, présent, déclare qu'il accepte les fonctions de Gérant qui viennent de lui être confiées. Il affirme n'être frappé d'aucune incapacité, interdiction ou déchéance susceptible de l'empêcher d'exercer ce mandat.

**Cette résolution est adoptée à l'unanimité.**

**DEUXIEME RESOLUTION  
POUVOIRS**

Tous pouvoirs sont conférés au porteur d'un exemplaire ou d'une copie certifiée conforme des présentes à l'effet d'effectuer toutes les formalités légales de publicité et de régularisation.

**Cette résolution est adoptée à l'unanimité.**

**CLOTURE**

Plus rien n'étant prévu à l'ordre du jour, la séance est levée à 14 heures 20.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par tous les associés après lecture.



**Madame Annabel BENHAIM**



**Madame Camille ASKOLOVITCH**



**Monsieur Gallig DELCROS**

**Monsieur Zouhaire BOUAZIZ**

**En présence de**



**Monsieur Gallig Delcros**

*En cochant cette case je déclare accepter les fonctions de Gérant*

